

## **LE SERVICE DE POLICE D'HIER À AUJOURD'HUI**

Le Service de police de L'Assomption voit le jour le 2 mars 1947 avec l'adoption d'une résolution prévoyant son établissement. C'est le Capitaine Joseph-Arthur Jacques qui, jusqu'en 1960, assumait la fonction de chef de police de cette organisation composée, à l'époque, du chef et d'un constable.

Le service a connu plusieurs modifications au cours des années 1960 à 1980 notamment au niveau de ses effectifs, de l'organisation de son travail et de la syndicalisation de son personnel. D'abord, l'embauche de nouveaux policiers pour desservir la population a amené à 6 policiers incluant le chef le nombre de membres du service. Avant ces embauches, des pompiers assermentés devaient venir en aide au chef et à l'unique constable de l'organisation pour fournir à la tâche les fins de semaine. Finalement, c'est le 24 septembre 1970 que la Fraternité des policiers de L'Assomption a obtenu son accréditation syndicale auprès du Ministère du travail du Gouvernement du Québec. Un peu plus tard cette année-là, la fraternité s'affiliait à la Fédération des policiers du Québec pour finalement former l'Union syndicale de la Fraternité des policiers de L'Assomption en 1971. Cette union allait servir notamment à assurer la sécurité des policiers et à obtenir les mêmes conditions de travail que les autres policiers du Québec.

Comme dans les autres sphères de la société, les vingt années qui suivirent (1980-2000) ont particulièrement été marquées par la récession des années 80, l'apparition de nouvelles technologies et la fusion de territoires. C'est en 1982 que le Service de police de L'Assomption intègre un nouveau système de télécommunication à ses méthodes de travail. Ce nouveau système permet aux policiers de répondre aux appels à même leur autopatrouille, amenant ainsi une plus grande rapidité d'exécution et une meilleure efficacité du service. Cette même année, le Service de police déménage et quitte ses locaux du 210, rue Ste-Anne pour s'installer à son emplacement actuel du 399 rue Dorval. En 1983, récession oblige, des compressions budgétaires forcent l'organisation à abolir le service de nuit qui sera rétabli en 1987. En 1988, la technologie vient de nouveau faciliter le travail des policiers alors que le service fait l'acquisition de son premier ordinateur lui donnant accès au Centre de renseignements policiers du Québec. Les années 1990 ont été marquées par la fusion de territoires alors que la paroisse et la ville de L'Assomption ont été fusionnées en 1992 et qu'une entente de service avec la municipalité de St-Gérard Majella en 1995 venait agrandir le territoire à desservir pour le Service de police de L'Assomption. Cette plus grande desserte a d'ailleurs permis l'embauche de plusieurs policiers dont le nombre est passé à 13 (incluant 1 enquêteur) en 1992 et à 17 en 1995. Finalement, l'instauration du service 911 en 2001 figure également parmi les méthodes de travail nouvelles implantées au service au cours de cette période.

En 2005, le Service de police de L'Assomption / St-Sulpice est maintenant composé de 31 policiers dont 4 membres de l'État Major, 2 enquêteurs, 1 technicien en identité judiciaire, 1 agent socio-communautaire et 23 patrouilleurs répartis sur 5 équipes de travail. Sept autopatrouilles toutes équipées de caméras de surveillance permettant de voir au bon déroulement des opérations policières sont à la disposition des membres du service. L'adoption d'une vision de police communautaire au cours de l'année 1999 a profondément modifié les méthodes de travail des policiers qui priorisent maintenant la prévention de la criminalité sur les secteurs dont ils sont tenus responsables.